



Solde tout compte et prime de vacances SYNTEC

Par **didine2804**, le **17/01/2013** à **09:44**

Bonjour,

Je suis actuellement en procédure de licenciement économique et ayant regardé ma convention collective, je me suis aperçue que mon patron ne m'avait jamais versé en presque 9 ans de présence la prime de vacances citée à l'article 31. J'ai juste eu le droit pendant 2 ans à des chèques vacances en fin d'année.

Puis je la réclamer dans mon solde tout compte ?

Merci